

ÉCHECS

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2022-2023

Composition de la Commission Mixte Nationale

FF Échecs

Miguel CALIN (Membre de la commission scolaire)

Jordi LOPEZ (Directeur Technique Fédéral)

FF Sport U

Jean-Philippe DOS PRAZERES (Directeur national adjoint)

Dates du championnat

Championnat de France	Dates (Lieu)	Date limite des engagements	Date limite des candidatures d'arbitres
Échecs	4 & 5 février 2023 Grenoble	20 janvier 2023	20 janvier 2022
U'Chess Challenge	24 janvier 2023 en ligne	20 janvier 2023 (12h)	---

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉCHECS

Maintien des nouveautés 2021 - 2022 :

- Création du titre de Championne de France Universitaire
- Composition des équipes : Passage de 4 à 3 joueurs tous issus de la même Association Sportive
- Echecs en ligne : U' Chess Challenge saison 3

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

**4 & 5 février 2023
GRENOBLE (AuRA)**

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Organisation générale :

Conditions de participation : le championnat de France universitaire individuel de parties rapides est ouvert à tous les étudiants licenciés à la Fédération Française des Echecs, munis d'une carte d'étudiant et d'une licence FF Sport U valides pour l'année en cours.

Déroulement de la compétition : elle se déroule en une phase unique sur un week-end.

Organisation de la compétition :

Durée : Le championnat de France universitaire se joue en neuf rondes, sur deux jours : 6 rondes le samedi après-midi et 3 rondes le dimanche matin.

Cadence : Pour toute la partie : capital initial de quinze minutes avec ajout de 5 secondes par coup.

Homologation : Les résultats sont comptabilisés pour le classement Elo rapide FIDE.

Appariements : Le championnat se joue au système suisse intégral, conformément au règlement FIDE C04. Le classement utilisé est le dernier classement rapide publié ; à défaut le dernier Elo standard publié le remplacera.

Classement : Le classement est établi au total des points marqués, suivant le barème : gain : 1 point ; nul : ½ point ; perte : 0 point.

En cas d'égalité les critères hiérarchiques suivant s'appliquent :

- Le premier départage se fait au Buchholz tronqué
- Le second départage se fait au Buchholz
- Un troisième départage se fait à la performance.

Prix et titres : Les joueurs classés 1, 2, 3 selon le paragraphe « classement » reçoivent chacun un prix.

CLASSEMENT INDIVIDUEL

- Le titre de champion.ne de France universitaire est attribué au gagnant ou à la gagnante du classement Open.
- Le titre de championne de France universitaire est attribué à la 1^{ère} joueuse.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

- Le titre de champion de France universitaire par équipes est attribué **aux trois meilleur.es joueurs / joueuses d'une même A.S. Les équipes devront être inscrites sous forme d'AS uniquement** au moment de la confirmation de participation au championnat.

Le calcul du classement par équipes s'établit selon la **somme des points des 3 meilleurs résultats issus de la même AS**. En cas d'égalité :

- Le premier départage se fait à la somme des Buchholz tronqués
- Le second départage se fait à la somme des Buchholz

En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe de moyenne Elo la plus faible qui remporte le titre.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DES LIGUES REGIONALES ET DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

20 janvier 2023
Contact : croux@sport-u.com

4 - SYSTÈME DE QUALIFICATION

La CMN invite les ligues et/ou sites universitaires (académies) à mettre en place une compétition qualifiante (en présentiel ou en distanciel).

Les propositions de qualifications doivent impérativement faire apparaître le type de compétitions organisées.

Pour les ligues justifiant de l'incapacité à organiser une compétition régionale, les **qualifications directes** doivent être adressées à la FFSU.

Les étudiants justifiant d'une incapacité à participer à une phase qualificative et souhaitant participer au championnat de France universitaire, doivent faire une demande de **qualification exceptionnelle** auprès de leur ligue régionale du sport universitaire.

La CMN de qualification déterminera d'éventuels quotas si le nombre maximal de participants devait être atteint. La participation à une phase de qualification régionale reste un des critères prioritaires.

5 - ARBITRAGE

Le championnat de France universitaire est arbitré par, au minimum, un arbitre « fédéral open 1 » proposé par l'organisateur à la FFSU et la FFE. L'arbitre est chargé de veiller au bon déroulement de la compétition et de transmettre les résultats au directeur de la compétition ainsi qu'au directeur national des classements.

U'CHESS CHALLENGE

Le succès des deux premières éditions du « U' Chess Challenge » conduisent la CMN à pérenniser cette compétition nationale. Les contours réglementaires de l'édition 2022 - 2023 sont en cours d'élaboration et seront publiés et diffusés sur les réseaux des 2 fédérations.

Chaque ligue est également invitée à poursuivre la dynamique initiée la saison dernière, qui avaient abouti à l'organisation d'une soirée nationale découpée en 3 arénas correspondant à 3 niveaux et à des cadences différentes.

Les dates prévues sont les suivantes :

- **Sessions de jeu régionales** : entre semaine du 2 janvier et semaine du 16 janvier 2023
- **Session de jeu nationale** : Mardi 24 janvier 2023 (date limite d'inscription : Vendredi 20 janvier 2023 à 12h)

PROGRAMME INTERNATIONAL

Aucun programme international n'est prévu par l'EUSA et la FISU en 2023.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Jean-Philippe DOS PRAZERES

jpdosprazeres@sport-u.com

Chargé de mission sport - Clément ROUX

croux@sport-u.com

